

Vivre ensemble sur Terre : un projet éducatif à dimension politique



La dimension politique de l'éducation relative à l'environnement (ERE) a traversé l'ensemble des activités du 5^e Congrès mondial d'éducation relative à l'environnement (5WEEC), tenu à Montréal en mai 2009².

Plus de 2 200 participants venus de 106 pays y ont exploré les avenues d'un « mieux vivre-ensemble » sur Terre. Abordant des thèmes relatifs à l'identité, à la solidarité et à l'action politique, ces acteurs provenant de divers milieux socioscientifiques (académique, scolaire, communautaire, gouvernementale, entrepreneuriale et autres) ont apporté des réflexions et des pistes d'actions en vue de répondre à trois questions transversales:

Comment l'éducation relative à l'environnement peut-elle enrichir le sens de nos vies? Comment peut-elle contribuer à la construction de nos identités personnelles et sociales? Comment peut-elle améliorer notre rapport au monde?

Comment l'éducation relative à l'environnement peut-elle contribuer à l'innovation sociale? Comment peut-elle favoriser la résolution des problèmes socioécologiques et l'écodéveloppement de nos sociétés? Comment peut-elle éclairer l'action citoyenne?

Comment l'éducation relative à l'environnement peut-elle influencer les politiques publiques? Quels messages souhaitons-nous adresser à nos ministres de l'Éducation, de l'Environnement, du Développement économique, de la Santé, de l'Agriculture, des Affaires municipales, etc.? Comment interpeller les doyens de nos Facultés d'éducation, de sciences ou de sciences humaines, les responsables des grandes organisations non gouvernementales, les autres décideurs? Quelle vision de l'éducation relative à l'environnement, quel plan de

Laurence Brière

Université du

Québec à

Montréal

Lucie Sauvé³

Université du

Québec à

Montréal

Bob Jickling⁴

Lakehead

University

développement pourrions-nous suggérer? Quels changements dans les politiques publiques apparaissent nécessaires pour favoriser le développement de l'éducation relative à l'environnement? Qu'en est-il de la dimension politique de l'éducation relative à l'environnement? Comment peut-elle préparer les citoyens à participer aux affaires publiques et exercer un rôle politique?

Les activités du congrès, organisées autour de 12 « niches thématiques », avaient ainsi pour objectifs de mettre en évidence et de stimuler le rôle de l'ERE dans la recherche de signification à notre être-au-monde, dans le développement d'innovations sociales et dans le support au déploiement d'un agir écocitoyen visant la prise en charge des problèmes socioécologiques et l'écodéveloppement des sociétés. Un espace privilégié, soit un forum, a aussi été mise en place pour traiter spécifiquement de la dimension politique de l'ERE, puisque cet axe de réflexion et de discussion constituait une raison d'être majeure de l'événement. À l'issue du congrès, les participants ont enfin été invités à participer à un projet de recherche intitulée « L'éducation relative à l'environnement dans nos vies, dans nos sociétés et dans nos politiques publiques », reprenant les trois questions-clés du congrès.

Dans cet article, nous souhaitons plus spécifiquement rendre compte des divers éclairages apportés par les participants du congrès sur la dimension politique de l'éducation relative à l'environnement : problématiques, enjeux, stratégies, perspectives, etc.

Le Forum politique

Ce forum a permis d'aborder les réalités socioécologiques et l'éducation comme des « choses publiques » (*res publicas*), comme objets de préoccupations collectives. Elles comportent une dimension politique à laquelle les acteurs de l'ERE semblent accorder de plus en plus d'importance. Pour les organisateurs du congrès, il était essentiel de créer un espace d'échange privilégié pour discuter des relations entre les politiques publiques, les structures mises en place, les ressources disponibles, l'engagement citoyen envers la communauté et l'environnement, l'acquisition de savoirs (dont les savoir-faire, savoir-être, savoir-agir, savoir vivre-ensemble) de nature critique (c'est-à-dire transformative) et le développement d'un pouvoir-faire.

Ce forum a permis d'aborder plus spécifiquement les questions suivantes : Comment l'éducation relative à l'environnement peut-elle préparer les citoyens à participer aux affaires publiques et à exercer un rôle politique? En amont, comment les politiques publiques peuvent-elles favoriser le développement de l'éducation relative à l'environnement?

Cinq panels (présentés au Tableau 1) ont réuni des représentants d'organisations jeunesse et d'organismes internationaux, des professeurs et des responsables académiques, des fonctionnaires d'instances municipales et fédérales et des élus afin de discuter de ces questions à travers de courts exposés et des échanges avec les participants du congrès. Les thématiques choisies pour ces rencontres reflètent les questionnements et préoccupations actuellement portés par les acteurs du domaine de l'ERE d'ici et d'ailleurs. Ces rencontres, d'une durée de 90 minutes, visaient à présenter des initiatives de nature politique ou instituante réalisées à ce jour et à discuter des constats et enjeux émergeant de la pratique et de la recherche relatives à ces initiatives.

Le comité organisateur du congrès et les présidents des panels ont entrepris de nombreuses démarches, plusieurs mois avant l'événement, pour réunir au sein du forum des politiciens et des représentants des sphères politiques impliquées dans des dossiers ayant trait à l'éducation ou à l'environnement. Toutefois, seulement deux des élus et des représentants sollicités – dans divers pays, organisations et institutions - ont accepté l'invitation. Avant même que le forum ne soit commencé, un constat s'imposait : nombre de personnalités politiques ont semblé réticentes à aborder la dimension politique de l'ERE; ou encore, leurs institutions n'ont pas jugé important d'« investir » les sommes requises pour la participation au congrès. L'un des principaux défis pour le champ de l'ERE était de ce fait identifié.

Les échanges qui ont eu lieu au cours de ces panels sectoriels ont mis en lumière une pluralité d'initiatives d'institutionnalisation de l'éducation relative à l'environnement (le plus souvent, en lien désormais avec l'éducation pour le développement durable). Mais les panelistes ont aussi fait ressortir divers enjeux transversaux et reliés entre eux. La question des modes de gouvernance a souvent été évoquée. Entre autres, les participants au panel portant sur le milieu scolaire ont mentionné le besoin de mettre en place davantage d'actions concertées entre les instances gouvernementales (de même paliers comme de paliers différents) concernant les projets d'ERE et d'écodéveloppement. Ils ont observé qu'il existe une confusion entre les rôles des ministères de l'Environnement, de l'Éducation ou de ceux responsables du développement économique ou durable. Cette confusion est aussi présente entre les divers paliers de gouvernements et nuit à une institutionnalisation cohérente de l'ERE en milieu scolaire. Cela se traduit souvent par des problèmes de juridiction et d'allocation de ressources. Par exemple, le gouvernement canadien développe des projets d'éducation au développement durable alors que l'éducation est de juridiction provinciale et le ministère de l'Éducation du Québec conçoit des programmes abordant des enjeux environnementaux alors que ce sont les commissions scolaires qui décident des budgets à allouer pour de tels projets.

Tableau 1 : Les panels du forum politique

Panels	Thématiques abordées / Questionnements d'orientation des débats
P1. Les grandes organisations internationales en soutien à l'ERE	À mesure que les organisations internationales se sont mises à faire la promotion du développement durable, peut-on penser qu'elles ont délaissé l'ERE ? Au contraire, l'éducation au service du développement durable peut-elle contribuer à la reconnaissance et à la promotion d'une ERE forte et distincte? Comment les organisations internationales voient-elles aujourd'hui leur rôle dans le domaine de l'ERE?
P2. Les instances gouvernementales nationales en éducation : des leviers d'ERE?	Jusqu'ici, l'éducation relative à l'environnement s'est surtout réalisée à l'extérieur de l'école. Comment promouvoir l'intégration de l'ERE dans les curriculums et les programmes scolaires? Comment préparer les enseignants ? Quels sont les enjeux mis en lumière par les expériences d'ERE réalisées en milieu scolaire à ce jour?
P3. Le leadership des villes en éducation relative à l'environnement	Relever le défi d'une ERE en milieu urbain, c'est créer des conditions qui permettent aux citoyens de devenir conscients de la complexité et de la fragilité de leur environnement, et de s'engager dans leur milieu. Comment les acteurs de l'ERE peuvent-ils rejoindre les citoyens des villes et les inciter à développer une conscience écocitoyenne ? Comment les acteurs de l'ERE peuvent-ils nourrir et stimuler les compétences écocitoyennes des urbains pour les rendre toujours plus responsables et plus actifs socialement et politiquement ?
P4. Les universités et la formation des enseignants en éducation relative à l'environnement	Au sein des universités, un nombre important de facultés et de départements incluent désormais une composante environnementale dans leurs activités de recherche et dans leurs programmes de formation. Dans certains cas, encore trop rares, des programmes de formation des enseignants ont été mis en place. Comment les universités préparent-elles les professionnels des divers secteurs de la société à la prise en compte de l'environnement? Plus spécifiquement, comment préparent-elles les enseignants à intégrer l'éducation relative à l'environnement dans leur action professionnelle? Quels sont les possibilités, enjeux, limites et perspectives d'une telle formation?
P5. Les organisations jeunesse comme moteurs d'éducation relative à l'environnement	Comment permettre aux jeunes citoyens de s'impliquer dans les organisations sans pour autant leur faire porter le fardeau de la crise environnementale? Quelles stratégies et quels outils d'éducation les « organisations jeunesse » devraient-elles développer? Comment devient-on acteur de changement localement et globalement? Comment amener les jeunes à s'engager dans leur communauté (scolaire ou non)? Quels sont les freins à l'éducation relative à l'environnement auprès des jeunes? L'éducation relative à l'environnement faite par les « organisations jeunesse » est-elle appuyée, favorisée, par les politiques publiques? De quelles forces spécifiques les « organisations jeunesse » sont-elles dotées et comment celles-ci servent-elles à façonner le paysage politique?

Au sein du panel portant sur le milieu urbain, les participants ont mentionné qu'un virage était en train de s'effectuer en matière d'ERE soutenue par les municipalités : on commence à diversifier les publics cibles et on élargit les perspectives, c'est-à-dire qu'on s'intéresse dorénavant davantage aux phénomènes socioécologiques propres à l'urbanisation, au-delà de la seule compréhension des phénomènes de « nature en ville ». Les participants à ce panel ont aussi insisté sur la nécessité d'une ERE qui dépasse la conscientisation, qui invite à la mobilisation et à la participation citoyenne.

Cette préoccupation rejoint celle exprimée au sein du panel portant sur les organisations jeunesse actives en ERE, à savoir que l'ERE auprès des jeunes doit s'intéresser au développement de compétences pour l'action politique et l'implication communautaire, doit être étroitement liée à l'éducation à la citoyenneté. Les participants de ce panel ont aussi mentionné l'importance de proposer aux jeunes des actions citoyennes dont les retombées sont concrètes et visibles.

Les niches thématiques

Le choix des thèmes du 5^{WEEC} fait référence aux trois sphères d'interaction à la base du développement des personnes et sociétés : la sphère du rapport à soi, celle du rapport à l'autre (humain et autre qu'humain) et celle du rapport à l'environnement, notre *Oikos*³. Ces thèmes (présentés au Tableau 2) ont été choisis dans une perspective de complémentarité avec ceux des congrès mondiaux précédents et tiennent compte des résultats des diverses consultations menées par les coresponsables du congrès⁴.

Quatre types d'activités ont animé ces niches thématiques, soit des tables rondes, des ateliers, des présentations orales et des communications par affiche. Au total, 423 communications ont été présentées. Chacune des niches thématiques a accueilli également une plénière d'ouverture et une plénière de clôture des travaux. Les séances de clôture ont permis de mettre en commun les réflexions et discussions des participants en ce qui a trait aux trois questions transversales du congrès. Une synthèse de cette mise en commun a été ensuite présentée par chaque responsable de niche thématique lors de la session de plénière finale de l'ensemble du congrès. L'analyse de ce matériel permet de constituer quatre grandes catégories de réponses à la question transversale portant sur la dimension politique de l'ERE:

- les innovations politiques souhaitables pour le développement de rapports socioécologiques harmonieux;
- les changements de politiques publiques nécessaires au développement de l'ERE;
- les moyens à mettre en œuvre pour interpeller les décideurs et responsables d'institutions;
- le rôle de l'ERE dans la préparation des citoyens à la participation aux affaires publiques et les enjeux que ce rôle soulève.

Tableau 2 : Les 12 thèmes du 5^e Congrès mondial d'éducation relative à l'environnement
Comment l'ERE permet-elle d'aborder chacun de ces thèmes ?

<p>N1. Les relations entre l'écologie et l'économie : l'enjeu de la viabilité Liens entre ces deux modes d'appréhension du monde; analyse critique et mise en œuvre de solutions aux problématiques relevant des modes de production et de consommation; formation environnementale au sein des entreprises.</p>
<p>N2. Les questions d'équité socioécologique Enjeux environnementaux liés aux questions de genre, d'ethnie, de classe, de pauvreté, de justice, de violence et de guerre; engagement critique des éducateurs; mobilisation en faveur des transformations sociales (politiques, économiques, culturelles, etc.) nécessaires.</p>
<p>N3. La santé environnementale Approche écosystémique de la santé; enjeux (qualité de l'eau, sécurité et souveraineté alimentaires, biotechnologies, contamination, etc.) et solutions (agriculture urbaine, lois, technologies de traitement de l'eau, etc.) relatifs aux dysfonctions de santé environnementale ; liens entre éducation à la santé et ERE.</p>
<p>N4. Les défis urbains Modes de vie urbains; résolution des problèmes de gestion des ressources, d'aménagement et de transport; création de milieux sains et conviviaux; défis de la mixité et du métissage culturel; enjeux liés à l'identité et à l'appartenance communautaire.</p>
<p>N5. L'écologisation des institutions d'enseignement supérieur Enjeux stratégiques et pédagogiques liés à l'écologisation de ces institutions : politiques institutionnelles, choix curriculaires, formation des enseignants, organisation apprenante, pratiques de gestion et d'aménagement, etc.</p>
<p>N6. L'école au sein de sa communauté Construction du rapport au monde; développement de la pensée critique et de la pratique réflexive; engagement; liens école-communauté-société; place de l'environnement au sein des curriculums; développement d'une écopedagogie; formation des enseignants en ERE.</p>
<p>N7. L'éducation sociocommunautaire Actions éducatives en milieux non formels; arrimage de l'ERE à des projets d'action sociale; démarches pratiques appuyées sur des propositions telles que l'apprentissage social, la communauté d'apprentissage, l'organisation apprenante, la communauté d'apprentissage; liens de réciprocité entre ERE, éducation populaire et animation socioculturelle; rôle des médias.</p>
<p>N8. L'interprétation du patrimoine ERE en contexte muséal; mission sociale des musées, parcs et autres lieux d'interprétation du patrimoine naturel, construit, historique, artistique, etc.; impact des activités éducatives de ces institutions sur l'action environnementale locale ; inter et multidisciplinarité.</p>
<p>N9. Le savoir et les pratiques autochtones Liens entre diversité biologique et diversité culturelle; pluralité des savoirs, pratiques et réalisations engendrés par la diversité des maillages nature-culture (agriculture, mœurs, cosmologies, etc.); dimension éco-culturelle du rapport à l'environnement; liens entre les cosmovisions, les façons d'être au monde et les cosmologies; dimension politique de la légitimation du savoir et des enjeux de marginalisation.</p>
<p>N10. L'éthique, la philosophie environnementale et les visions du monde Transmission et reconstruction de visions du monde; apports et enjeux des différents courants philosophiques et positionnements éthiques (éthique du proche, écologie profonde, écoféminisme, écologie sociale, etc.); dimensions spirituelle et religieuse du rapport à l'environnement; liens entre éthique et praxis.</p>
<p>N11. L'art : imaginaire, créativité et signification L'art comme forme de rapport au monde et comme forme d'expression du rapport au monde; dimensions esthétique et symbolique de ce rapport exprimées à travers divers modes de production artistique; développement de la sensibilité environnementale via l'art; art et activisme.</p>
<p>N12 : L'identité écologique Constitution de l'identité personnelle et culturelle; influence de l'expérience de la nature, des êtres et des choses sur la construction de l'identité; processus d'écoformation; liens entre identité écologique et agir environnemental; action éducative sur les questions identitaires et induction de conduites écologiquement et socialement responsables.</p>

Les innovations politiques à mettre en place pour susciter le développement de rapports socioécologiques harmonieux

L'éducation relative à l'environnement doit contribuer à former des citoyens désireux et capables de promouvoir des initiatives politiques qui s'avèrent essentielles dans le contexte de la crise socioécologique contemporaine. Les travaux des niches thématiques ont permis d'identifier des formes d'innovation politique susceptibles d'apporter des changements en ce qui concerne les modes de relations aux autres et à l'environnement qui prévalent actuellement, en vue de favoriser la solidarité, la justice et le respect.

L'exploitation extensive des ressources naturelles résulte d'une hégémonie économique valorisant la croissance sans limite. Cette forme d'exploitation, soutenue par de puissantes entreprises multinationales qui ne se soucient guère du bien commun, donne lieu à un nombre grandissant de crimes écologiques. Pour contrer ces pratiques et sanctionner ces crimes, les participants ont convenu qu'il importe premièrement d'identifier les vides normatifs qui permettent actuellement aux compagnies d'agir impunément. Ils ont suggéré l'instauration de lois venant combler ces vides juridiques, puis la création d'un tribunal public relatif aux questions environnementales comme moyens de prévention et de sanction de ces crimes. Ainsi, selon les participants au congrès, des mesures légales doivent être instaurées pour prévenir et sanctionner les crimes environnementaux, pour exiger plus de transparence de la part des administrations publiques, pour rendre disponible aux populations toute l'information relative à la pollution des milieux de vie et à ses impacts sur la santé humaine et sur celle des écosystèmes. D'une part, l'éducation relative à l'environnement requiert une telle transparence, mais d'autre part, elle peut contribuer également à l'analyse des situations d'abus et d'oppression, et à la construction de propositions de solution.

Les participants actifs au sein de la niche portant sur les questions de santé environnementale ont également soulevé que les gouvernements doivent rendre disponible à toute la population l'information portant sur les risques environnementaux pour la santé. À cet effet, ils ont demandé l'application de la Convention d'Aarhus, signée en 1998 par 39 États (dont le Canada ne fait pas partie). La Convention d'Aarhus reconnaît à chacun le droit de vivre dans un environnement sain et le devoir de le protéger : « elle a pour objet de garantir à chacun la possibilité de vivre dans un environnement propre à assurer sa santé et son bien-être (...) [et] prévoit pour les pouvoirs publics l'obligation de rendre des comptes, la transparence de leur action et leur aptitude à répondre aux besoins » (PNUE, 2006). Les acteurs du 5^e Congrès considèrent aussi que de nouveaux modes de gouvernance, de nouveaux mécanismes démocratiques, doivent être mis de l'avant pour laisser plus de

place aux identités locales, pour favoriser la participation et soutenir la décolonisation, l'auto-détermination et la revitalisation culturelle.

Des changements au sein des politiques publiques pour favoriser le développement de l'ERE

Les congressistes ont fait ressortir trois transformations relatives aux politiques publiques essentielles au déploiement du champ de l'ERE : deux concernent le milieu scolaire alors que la troisième cible le milieu municipal.

On a d'abord insisté sur l'importance d'axer la formation des enseignants sur la transdisciplinarité pour que ces derniers puissent mieux accompagner les apprenants dans la compréhension de la complexité du monde; il faut aller au-delà des savoirs disciplinaires si l'on veut saisir les enjeux et les interrelations qui caractérisent les questions socialement vives. On a aussi souligné l'importance d'intégrer l'ERE dans les curriculums scolaires et ce, de l'école primaire jusqu'à l'université. Selon les participants, puisqu'elle favorise le développement de la pensée critique, la connaissance de soi et l'établissement de rapports solidaires et significatifs, l'ERE doit faire partie de l'éducation de base.

Les participants regroupés au sein de la niche portant sur les défis urbains ont quant à eux insisté sur le besoin d'instaurer des processus participatifs à l'échelle des quartiers et des villes : de telles plates-formes d'échanges et de prises de décisions constituent des lieux privilégiés pour mettre en œuvre une dynamique d'éducation relative à l'environnement.

Des moyens à mettre en œuvre pour interpeller les décideurs et les responsables d'institutions

Le renforcement des réseaux regroupant les organisations actives en ERE a été considéré comme primordial pour le développement d'un pouvoir d'influence. Les participants au congrès ont aussi indiqué qu'il importe de travailler à proposer d'autres voies que celles promues par le discours néolibéral et d'œuvrer à développer des propositions créatives pour nourrir les débats politiques. L'expertise qui s'est développée en droit environnemental est également vue comme une source d'inspiration et de connaissances pouvant enrichir la capacité d'action des intervenants du domaine de l'ERE.

L'ERE comme démarche de préparation des citoyens à la participation aux affaires publiques

Les congressistes ont souligné que le développement des compétences visées par l'ERE renforce l'*empowerment* (appropriation du pouvoir), l'autonomi-

sation, l'engagement et l'émancipation citoyenne. Ils soutiennent que le déploiement de la capacité créatrice et critique, que tentent de développer les éducateurs en environnement, favorise le dialogue de savoirs, prépare à l'action politique et permet une remise en question de l'hégémonie économique et politique actuelle. La prise de conscience des relations étroites entre les questions d'iniquité sociale, la santé des populations et les problématiques environnementales visée par l'ERE peut aussi constituer, selon les participants, une importante source de motivation pour la participation aux affaires publiques. Non seulement l'ERE véhicule-t-elle une vision du monde solidaire, mais elle favorise l'ouverture au dialogue entre les structures. Ainsi, le développement de la capacité à travailler en interdisciplinarité et en intersectorialité a été identifié comme une autre contribution de l'ERE à la préparation des citoyens pour l'action politique. La découverte et la compréhension de l'importance des patrimoines locaux et planétaires ont enfin été signalées comme sources de la volonté d'agir pour les préserver.

Plusieurs enjeux ont été identifiés concernant la contribution de l'ERE à la formation de citoyens politisés et engagés dans leur communauté. On a mentionné la nécessité d'anticiper les besoins de formation afin de développer des pratiques évolutives qui soient toujours reliées aux réalités des différents contextes d'intervention. On a aussi précisé qu'il est important de chercher à utiliser des stratégies de diffusion de connaissances et de mobilisation des savoirs qui soient les plus appropriés aux contextes culturels dans lesquels on intervient. La mise en réseau fait également partie des préoccupations des congressistes. Ceux-ci ont évoqué l'importance de créer des occasions de contact entre les apprenants et des personnes passionnées et engagées en matière d'écodéveloppement ou de résolution de problèmes socioécologiques.

Le projet de recherche mené auprès des participants au congrès

L'ERE doit participer à la formation de citoyens « politiquement préparés », c'est-à-dire capables de penser avec liberté et créativité; capables de réfléchir d'une façon critique, complexe et rationnelle; capables de voir l'importance du « bien-être commun » et pas seulement individuel; capable d'apprécier les différences d'idées et de cultures; capables d'accepter le dialogue et la confrontation comme manifestations de la « vie publique »; capables de [se] concevoir comme faisant partie de l'environnement et pas seulement comme « habitants ». (Elisabetta Falchetti, participante, Rome, Italie)

Pour les organisateurs du congrès, il était important que celui-ci permette de faire état des récents avancements du domaine de l'éducation relative à l'environnement et des diverses perspectives que ce champ ouvre sur les questions de construction identitaire, de résolution de problèmes socioécologiques, d'écodéveloppement et de participation aux affaires

politiques. En ce sens, les co-présidents ont choisi de conclure le congrès avec un projet de recherche auquel tous les congressistes ont été invités à participer plutôt qu'avec la production d'un manifeste ou d'une déclaration, rarement réalisée via un réel processus collaboratif. Une analyse des résultats de cette recherche est présentée dans l'article intitulé *The 5th World Environmental Education Congress, 2009 : A Research Project* (Jickling, Sauvé, Brière, Niblett et Root, 2010).

Ce projet de recherche a permis de valider et de compléter les éléments de réponses aux trois questions transversales partagés en plénière de clôture du congrès par les responsables des niches thématiques. Il a fait ressortir des pistes d'actions et des enjeux qui n'avaient pas été évoqués lors de cette mise en commun. C'est sur ces éléments complémentaires que nous souhaitons ici mettre l'accent.

Plusieurs répondants ont mentionné que le développement de la pensée réflexive est une compétence clé pour la participation aux affaires publiques. Ils ont indiqué que cette réflexivité sur l'action et sur le rapport aux autres et à l'environnement permet une prise de conscience, un positionnement et peut faire naître un désir d'implication politique. Alors que les responsables des niches ont peu parlé d'alphabétisation environnementale en plénière de synthèse, plusieurs participants à la recherche ont soulevé le fait que l'acquisition de connaissances sur le fonctionnement des écosystèmes et sur les mécanismes sous-jacents aux problèmes socio-écologiques est de nature à induire un sentiment de responsabilité et une prise de conscience qui incitent à l'action citoyenne. D'autres répondants ont insisté sur l'importance de dépasser la simple transmission de connaissances, et de susciter le développement de la pensée critique et holistique.

Des participants ont aussi présenté deux stratégies d'ERE qu'il importerait de privilégier pour préparer les apprenants à l'engagement citoyen : l'éducation plein-air a été vue par certains comme un facteur de connexion avec le milieu naturel et le projet d'action communautaire, comme une façon de créer ou de renforcer le sentiment d'appartenance au milieu de vie. Selon ces répondants, de tels liens contribuent à insuffler une volonté d'action politique.

En ce qui a trait aux changements nécessaires au sein des politiques publiques pour appuyer l'ERE, certains participants ont indiqué que le champ devait être davantage reconnu et que cela devait se traduire par une augmentation des ressources allouées aux projets d'ERE. Des répondants ont aussi suggéré l'intégration d'un volet éducatif aux projets de gestion environnementale.

Éléments d'analyse

La mise en lumière des champs de significations et de représentations qui forment et colorent le champ de l'ERE constitue une importante retombée du congrès. À travers cette diversité de visions et de compréhensions, nous avons distingué deux grands courants. Le premier est visiblement inspiré du paradigme du développement durable : il vise la conscientisation et la responsabilisation des citoyens via une alphabétisation environnementale et valorise la recherche d'innovations technologiques « vertes ». Ce courant suggère que la solution aux problèmes socioécologiques se trouve dans l'adoption de comportements individuels responsables, laissant souvent dans l'ombre la nécessité de changement fondamental des structures sociales et politiques. D'ailleurs, les tenants de ce discours sont nombreux à défendre la voie de l'intégration des préoccupations sociales et environnementales au modèle économique dominant, soit celui de croissance, sans toutefois remettre ce modèle en question. Le deuxième courant que nous avons distingué fait appel au développement de la pensée réflexive et critique et à l'acquisition de compétences pour l'action sociale et politique. Les défenseurs de cette approche conçoivent comme essentielle la participation des citoyens à l'identification et à la promotion de modes de fonctionnement sociaux et de politiques publiques qui assureront notamment l'équité socioécologique et l'écodéveloppement des communautés. Cette conception de l'ERE dépasse donc la responsabilisation des individus à l'égard de leurs gestes quotidiens; elle invite à faire confiance aux éduqués et à valoriser les différents types de savoirs (traditionnels, académiques, autochtones, pratiques, etc.) dans la définition et la mise en oeuvre d'un mieux vivre-ensemble, sur Terre.

Les activités du congrès ont aussi permis d'identifier les enjeux cruciaux relatifs au déploiement du champ de l'ERE. Parmi les enjeux politiques mentionnés, on note un manque de reconnaissance du champ ainsi qu'un manque d'appui aux initiatives existantes. Cela se traduit entre autres par un manque de ressources allouées et une difficulté à intégrer l'ERE dans la formation des enseignants et dans les curriculums scolaires.

La pertinence du champ de l'ERE en ce qui concerne la préparation des citoyens et acteurs publics à leur implication politique a été réaffirmée au cours des échanges qui ont eu lieu tant au cours du processus d'organisation de l'événement que durant le congrès. Les participants se sont ralliés autour d'une vision de l'ERE comme levier d'une action politique éclairée et efficace, via l'acquisition de savoirs, de savoir-faire et de savoir-agir pour le développement d'un pouvoir-agir, en particulier, le développement de la pensée critique, liée à la réflexion sur le rapport à soi, à l'autre et à l'environnement.

Conclusion

Les activités du congrès et le projet de recherche qui y était rattaché ont constitué des occasions de clarification de points de vue et de dialogue autour d'un thème aujourd'hui considéré comme central au champ de l'ERE, soit celui de la participation des citoyens à la réflexion sur les questions socialement vives et aux choix d'actions – de nature politique – visant l'écodéveloppement et la résolution des problèmes socioécologiques. Des acteurs de différents horizons professionnels et de diverses origines se sont penchés sur les aménagements et actions politiques nécessaires à un plus grand rayonnement et un plus fort ancrage du champ de l'ERE. L'organisation du congrès a aussi permis de faire un état de la situation sur la façon dont se vit la dimension politique de l'ERE dans les différents contextes de pratique. Les questionnements soulevés par ce portrait ont orienté les discussions et débats qui ont eu cours durant le congrès, notamment ceux portant sur l'institutionnalisation de l'ERE au sein du système scolaire, la formation des enseignants et la préparation des citoyens pour l'action politique. De par l'interdisciplinarité qu'elle valorise et le développement de la pensée critique et réflexive qu'elle suscite, l'ERE a été reconfirmée comme une composante cruciale de la formation de citoyens sensibles et conscients, confiants en leurs moyens et prêts à participer aux « choses publiques ». ❁

Notes

- ¹ Bob Jickling et Lucie Sauvé ont été co-présidents du 5^e Congrès mondial d'éducation relative à l'environnement sur le thème « Vivre ensemble sur Terre ».
- ² Le site WEB du congrès constitue la mémoire de cet événement : <http://www.5weec.uqam.ca/FR/>
- ³ En référence à la proposition théorique développée par Lucie Sauvé (2009).
- ⁴ Ces thèmes sont explicités à la page WEB suivante : http://www.5weec.uqam.ca/FR/presentation_themes.asp

Notes biographiques

Laurence Brière est étudiante au doctorat en sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Montréal et assistante de recherche au sein de la Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement. Elle a aussi été membre du Comité organisateur du 5^e Congrès mondial d'éducation relative à l'environnement.

Lucie Sauvé est professeure titulaire au Département d'éducation et pédagogie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Elle est également titulaire de la Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement, membre de l'Institut des sciences de l'environnement et de l'Institut Santé et Société de l'UQAM. Elle est responsable du comité scientifique du Réseau international francophone de recherche en éducation relative à l'environnement (RefÈRE) et du Programme court d'études supérieures en éducation relative à l'environnement de l'UQAM. Elle est chercheure associée au Réseau québécois d'échange sur les questions autochtones (DIALOG).

Bob Jickling est professeur à la Faculté d'éducation de l'Université Lakehead (Canada). Il est le fondateur du *Canadian Journal of Environmental Education* et a été récipiendaire, en 2009, du prix *Outstanding Contributions to Research* octroyé par la *North American Association for Environmental Education*.

Références

- Jickling, B., Sauvé, L., Brière, L., Niblett, B. et Root, E. (2010). The 5th World Environmental Education Congress: A Research Project. *Canadian Journal of Environmental Education*, 15, 47-67.
- Programme des Nations Unies pour l'environnement (2006). *Votre droit à un environnement sain – Un guide simplifié de la Convention d'Aarhus sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement*. Genève : Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et Programme des Nations Unies pour l'environnement. Consulté en ligne le 15 mars 2010 sur http://www.unep.org/dec/docs/Aarhus_Convention_French.pdf
- Sauvé, L. (2009). Being Here Together. In McKenzie, M., Hart, P., Heesoon, B. and Jickling, B. *Fields of green : restorying culture, environment, and education* (325-335). New Jersey : Hampton Press.